

La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

DEVENEZ CHEF.FE DE PROJETS AU SERVICE DU GÉNIE

Concours 26-110

Sous la responsabilité du chef de Division, le titulaire du poste est responsable de la préparation et de la mise à jour de la planification des travaux figurant sur le plan triennal d'investissement. Il contribue également à la planification à long terme des infrastructures municipales.

De plus, il s'assure également de la préparation de rapports à soumettre aux élus et des demandes d'aide financière et d'autorisation auprès des divers ministères, services d'utilités publiques ou organismes impliqués dans les projets sous sa responsabilité.

Principales fonctions

- Rédige les documents d'appel d'offres et formule des recommandations en vue de l'octroi des contrats, conformément au Règlement de gestion contractuelle en vigueur;
- Prépare les documents d'appel d'offres pour les projets associés aux différents plans directeurs, et agit à titre d'ingénieur surveillant pour ces travaux;
- Supervise le travail du personnel sous sa responsabilité, le tout en respect avec la convention collective de travail et les politiques administratives en place;
- Participe au recrutement et à la sélection du personnel de sa division et évalue son rendement;
- Veille à s'assurer du respect des règles, directives ou politiques administratives inhérentes à la santé et sécurité au travail;
- Met en œuvre des activités du Plan de développement durable sous la gestion du Service du génie, selon l'échéancier fixé;
- Prépare tous les rapports et toutes les demandes d'aide financière auprès de divers ministères, services d'utilités publiques ou organismes concernés;
- Participe à la conception et à la réalisation de tout projet planifié par la Ville;
- Réalise l'estimation du coût des travaux et coordonne la préparation interservices des règlements d'emprunt;

- Participe à la revue de conception des livrables présentés par les firmes d'ingénieurs-conseils mandatées par des promoteurs pour la réalisation des travaux d'ouverture de rue ou ceux préparés à l'interne pour des projets spécifiques;
- Participe à la révision du devis type de la Ville qui regroupe l'ensemble des exigences devant être respectées par les consultants;
- Assure l'actualisation des procédures, méthodes, normes et politiques en vigueur dans son champ d'activité;
- Contribue à l'élaboration des prévisions budgétaires (budget et plan triennal d'immobilisations), contrôle et administre les dépenses ainsi que les sommes allouées à la réalisation des projets;
- Participe, en collaboration avec son supérieur immédiat, à la préparation des prévisions budgétaires et du programme triennal d'immobilisations rattachés à sa Division;
- Remplace, au besoin, le chef de la Division infrastructure;
- Effectue toute autre tâche que lui confie son supérieur hiérarchique.

Exigences du poste

- Détenir un diplôme en génie civil d'une université reconnue et être inscrit au tableau de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ);
- Avoir une expérience minimale de cinq (5) ans dans le domaine municipal, dans un environnement syndiqué;
- Avoir des connaissances en géomatique, des suites Office et Autodesk;
- Avoir une expérience pertinente en conception hydraulique des réseaux d'égout et d'aqueduc, et conception des chaussées;
- Avoir la capacité de travailler en équipe et à entretenir des liens avec les partenaires internes et externes;
- Avoir la capacité à gérer plusieurs projets simultanément et à en assurer les suivis requis.

Rémunération

L'échelle salariale associée à ce poste varie de **108 058 \$ à 127 127 \$**, et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Postuler dès maintenant

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis **au plus tard le 8 mai 2026** au <https://www.st-hyacinthe.ca/ville/emplois>.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

